ABONNEMENT

Canada et Etats-Unis ...$1.00 par année
Europe (en après le port). ...... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne...............12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sepultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'etranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE, 15, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.



LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
TOUS LES MERCREDIS
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devrons être adressées à

LE MANITOBA,
Saint-Boniface, Manitoba
Canada.

La Guerre

EN AFRIQUE

Bien qu'on ne puisse pas encore considérer la guerre sud-africaine comme complètement terminée, on peut dès à présent calculer les sacrifices demandés au Parlement anglais et accordés par lui.

Il a été voté jusqu'à ce jour spécialement pour la guerre du Transvaal, 53 millions de livres sterling.

Les nouveaux crédits discutés il y a quelques jours et présentés comme étant spécialement afférents à l'Afrique du Sud s'élèvent à 8 millions et demi jusqu'à fin février 1901, ce qui porte à la somme respectable de 61 millions et demi, le coût approximatif de cette équipée ; approximativement, 300 millions de piastres.

Encore faut-il se demander si ce seront bien là les derniers sacrifices qui seront imposés au peuple anglais.

Qui chiffrera la perte causée par la mort, les blessures, les maladies ?

***

Buller vient de commencer un grand mouvement stratégique. Ayant réussi à chasser les Boers de la région du Lydenburg il va maintenant s'emparer du chemin de fer de Lorenzo Marquès. Son objectif sera la station de Komatiport. Vont prendre part à ce mouvement les colonnes des généraux French, Hutton, Henry et Pole-Carew. La prise de possession du chemin de fer va couper la voie principale par laquelle les Boers faisaient venir leur provisions et munitions. Une fois maître du chemin de fer Buller poursuivra ensuite les Boers dans le district de Babberton où mène un embranchement de chemin de fer, et s'ils ne lui font pas plus de résistance à cet endroit que dans le Lydenburg, il lui faudra continuer à en faire la chasse jusque dans l'Orange, car c'est vers cet Etat évidemment qu'ils se dirigent.

Pendant ce temps Methuen s'en vient de Mateking dans la direction de Rustenburg, et l'on peut s'attendre à des combats dans cette direction.

Dans l'Orange les troupes anglaises qui ont abandonné la vallée de Sénekal se dirigent vers Bloemfontein, poursuivies par les commandos ennemis.

***

Les dépêches nous apprennent que le président Kruger a fui du Transvaal et se rend en Hollande.

***

Lord Roberts a lancé à ce sujet la proclamation suivante :

"L'ancien président Kruger, avec Reitz et les archives de la République Sud-Africaine, a traversé la frontière portugaise et est arrivé à Lorenzo Marques, dans l'intention de partir prochainement pour l'Europe. Kruger a formellement resigné sa position de président de la République Sud-Africaine, interrompant ainsi son rapport officiel avec le Transvaal. Son action démontre combien est sans espoir, selon lui, la guerre qui se poursuit maintenant depuis près d'un an, et sa désertion doit prouver clairement à ses burghers partisans qu'il est inutile de continuer la lutte plus longtemps.

"Il est probablement inconnu aux habitants du Transvaal et de la colonie de la Rivière Orange que près de 15,000 de leurs compatriotes sont maintenant prisonniers de guerre, et que pas un seul ne sera remis en liberté avant que ceux qui sont encore sous les armes ne se rendent sans conditions.

"Les burghers doivent savoir qu'ils ne peuvent compter sur aucune intervention en leur faveur de la part d'aucune grande puissance, et de plus, que l'Empire anglais est déterminé à compléter l'œuvre qui a déjà coûté tant de vies et à mener à terme la guerre que les gouvernements du Transvaal et de l'Etat libre d'Orange ont déclarée contre lui, une guerre qui ne peut avoir qu'un seul dénouement."

Lord Roberts fait ensuite remarquer qu'à l'exception d'une petite région où se défend le général Botha, la guerre a dégénéré en opérations irrégulières qui doivent finir bientôt, puis il conclut :

"Les mesures que je me propose d'appliquer sont celles que les coutumes de la guerre prescrivent en pareils cas. Elles sont ruineuses pour le pays et comportent des souffrances interminables pour les burghers et leurs familles, et tant que cette guerre de guérillas se continuera, les plus vigoureuses mesures seront mises en œuvre."

EN CHINE

Il est à peu près certain que la paix sera conclue avant quelques jours ; toutes les puissances sont unanimes à retirer leurs troupes de Pékin afin de permettre à l'autorité de s'y réinstaller.

Les Alliés semblent maintenant plus unis que jamais et l'incident qui aurait pu faire naître des complications entre l'Angleterre d'une part et la France et la Russie d'autre part, est momentanément clos. La révolte semble bien apaisée, les Boxeurs ne font plus de massacres, on ne peut même en trouver un seul dans un rayon de cinquante milles de Pékin.

Li Hung Chang a reçu des ordres de l'Empereur de se rendre immédiatement à Pékin et de s'entendre avec le prince Ching, pour conclure la paix. C'est le ministre Won qui a appris cela au gouvernement des Etats-Unis en même temps qu'il réquérait l'opinion du secrétaire Hay. Les Etats-Unis ont répondu qu'il fallait faire des réserves et savoir avant de décider quelque chose, si Li Hung Chang avait assez de pouvoir pour statuer tant des détails et des indemnités que des garanties nécessaires de protection envers tout ce qui est étranger. Le chemin de fer remarche au sud de Yangtsoun, mais il n'est pas possible de dire quand les communications au-delà de cette ville seront de nouveau ouvertes.

***

Londres—Le correspondant de Hong Kong du *Daily Telegraph* télégraphie : "Sir Alfred Gaselee (commandant anglais à Pékin) a télégraphié à Hong Kong de ne pas envoyer de nouvelles troupes à Pékin. Dans la Chine du nord, les Japonais et les Russes sont arrivés à une entente et travaillent plus cordialement ensemble.

***

Berlin, sept.—Ce que Guillaume craint par dessus tout, c'est de voir ce brave généralissime Waldersee débarquer sur la scène des hostilités après le départ de tous les soldats.

Nouvelles de Quebec

LAC AYLMER

—La nouvelle église en construction à St-Gabriel de Stratford sera livrée au culte vers la fête de Noël.

GRANBY

—M. Chs M. Murray, qui a été depuis cinq ans propriétaire de l'Hôtel Windsor de Granby, est mort à Montréal, à la résidence de sa fille, Mme Thomas Reid.

CAPELTON

—Les cas de fièvres typhoïdes sont nombreux à Capelton. Le village est menacé d'une épidémie. Ce sont surtout les familles des mineurs qui sont atteintes.

WEEDON

—M. N. P. Tanguay, maire de Weedon Station, a été frappé d'une attaque d'apoplexie. Nous sommes heureux d'apprendre qu'il prend du mieux.

DRUMMONDVILLE

—Deux feux de forêts se sont déclarés aux environs de Drumdville. Tout le long de la voie de l'Intercolonial, les arbres deviennent la proie des flammes. A Ste-Anne en Sault, près de 200 hommes ont travaillé afin de protéger le village contre l'incendie. Les dégâts causés sont considérables.

LAC MÉGANTIC

—Un pénible accident s'est produit mardi de la semaine dernière à la station du Québec Central, au Lac Mégantic. Mme Wm Moriency, de Québec, est tombée sur la voie en prenant le train pour Québec. La pauvre dame est tombée entre deux chars et a eu la tête complètement séparée du tronc. La mort a été instantanée.

—Les travaux en décorations et peintures de l'église du Lac Mégantic viennent d'être confiés à M. T. X. Renaud, artiste décorateur, de Montréal.

SCOTSTOWN

—On travaille à Scotstown, à organiser une compagnie pour construire et exploiter une usine de pulpe.

RICHMOND

—La gare du G. T. R., se dépouille du vieil homme et dans quelques semaines, la bâtisse actuelle aura fait place à une autre plus élégante et de proportions moindres. Le tout sera reconstruit sur un plan moderne et les plate-formes seront recouvertes.

WATERLOO

—MM. S. R. Wallace et A. A. Sargent, juges et membres de la Société d'Agriculture, ont noté les observations suivantes sur l'état des récoltes dans ce comté : blé, récolte moyenne ; orge, au-dessus de la moyenne ; blé d'inde à ensilage, récolte très abondante ; ils ont fait les mêmes observations pour les pois, l'avoine et les patates. La récolte de foin, assez abondante, a été engrangée dans de mauvaises conditions.

ST-HYACINTHE

—Melle Joséphine Richer, sœur de M. le maire de St-Hyacinthe, est partie pour St-Albert, Territoires du Nord-Ouest, pour aller rendre visite à sa sœur, Mme J. B. A. Dégnault.

—Le Rév. M. Norbert Blanchette, ordonné prêtre samedi dernier, disait sa première messe dimanche à l'église Notre-Dame. Il était assisté du Rév. M. Bernard, V. G.

Le Rév. Père Rondot, curé de la paroisse, fit le sermon de circonstance. Il développa avec éloquence cette parole de l'apôtre St Paul : *Sacerdos alter Christus*, le prêtre est un autre Christ.

BEAUCE

—Une riche mine d'étain, découverte l'année dernière, par des chasseurs dans la Beauce, est depuis quelque temps en opération. Une compagnie a été formée pour l'exploitation.

KINGSEY

—Une chasse à l'ours fort excitante a eu lieu à Kingsey. Un habitant de l'endroit aperçut une mère ourse et ses deux petits dans son champ d'avoine. Il saisit une fourche et voulut leur courir sus. La mère ourse ne l'entendit pas de cette manière-là. C'est elle qui organisa une chasse à l'homme armé d'une fourche et le fit détaler au plus vite dans sa maison. L'ours et les oursons purent ensuite regagner tranquillement la forêt.

NICOLET

—M. Philippe Boudraut, boulanger de cette ville, a vu la mort de près ces jours derniers.

M. Boudrault résolut de mettre son cheval hors de l'écurie, et se disposait à le faire sortir lorsque le cheval lui lança une terrible ruade.

M. Boudraut aurait pu être atteint en pleine poitrine et tué raide. Heureusement que le coup ne porta que sur la main gauche et sur la jambe gauche.

La main qui a essuyé la ruade n'est qu'une plaie.

Les Notres aux Etats-Unis

NEW BEDFORD

Un accident qui aurait pu avoir des conséquences graves est survenu à la résidence de Mlle Odila Chrétien, au No. 186 rue State, à New Bedford. Melle Chrétien avait allumé son poêle à naphte pour faire le déjeuner, lorsqu'une explosion retentit, faisant voler le poêle en morceaux, lançant le feu à la figure de Melle Chrétien qui a eu les cheveux brûlés et le visage blessé.

FALL RIVER

M. Elzéar Paradis, domicilié au No. 329 rue Flint, revenait tranquillement de son ouvrage quelques minutes avant sept heures, lorsqu'un inconnu l'accosta et lui demanda une allumette. M. Paradis répondit qu'il n'en avait pas.

Il s'apprêtait à continuer son chemin lorsqu'il se sentit empoigné par le voyou qui dans un mouvement brusque le frappa d'un coup de couteau.

Cependant l'acier troua à peine les vêtements de M. Paradis qui s'échappa des mains de l'audacieux qui disparut. Une légère blessure fut le résultat de cette rencontre inattendue, à une heure aussi peu avancée du soir.

On ignore si l'action était préméditée de la part de l'assaillant qui est inconnu de M. Paradis.

A l'église Ste Anne a eu lieu le mariage de M. Philippe Boutin et Melle Marie-Louise Laberge. A cette occasion, il y a eu réception chez les parents de la mariée au No. 1164 rue Dwelly. Il y avait environ 150 invités et l'on s'est amusé on ne peut mieux. Les nouveaux mariés ont reçu, en cadeau, un piano et un set de chambre à coucher.

On annonce, de source officielle, la candidature de M. Geo. T. Desjardins au poste de représentant du 11e district.

Nos concitoyens d'origine canadienne verront en M. Desjardins un homme, certes, bien qualifié pour le poste dont il est le candidat.

WARE

Lundi, le 10, M. Geo. Thibaudeau, No. 8 rue Vigent, conduisait à l'autel Melle Clara Geoffrion, de la même rue. La cérémonie nuptiale a eu lieu à l'église Notre-Dame du Mont Carmel. Etaient présents : MM. Narcisse Thibaudeau et Martin Geoffrion, pères des parties contractantes.

Il y a eu réception chez les parents de la mariée, après la cérémonie.

MARLBORO

Les Canadiens de Marlboro vont faire un effort, cette année, pour avoir leur juste part des charges politiques. Ce résultat a été amené surtout par un sermon de M. l'abbé Caisse, curé de la paroisse Ste-Marie. M. le curé a exhorté les Canadiens à se faire naturaliser. Beaucoup de Canadiens sont d'avis qu'ils n'ont pas été traités avec justice dans la distribution des places. Il y a présentement 500 électeurs canadiens.

Le Manitoba.

Mercredi 19 Septembre 1900

DE L'UNION

Certaines gens du camp libéral ont l'impudence de nous parler de l'union qui aurait dû s'établir et demeurer parmi nous au sujet de la question scolaire !

Oui, certes, l'union aurait dû se faire !

Mais qui donc est responsable de la discorde qui existe ?

L'union, elle devait se faire autour de l'épiscopat demandant le *Bill* réparateur, et non autour de M. Laurier, le repoussant, ni de M. Greenway, l'auteur du mal.

Elle devait se faire sur le terrain constitutionnel, et non à côté.

Ceux qui ont suivi M. Laurier et M. Greenway ; ceux qui ont foulé aux pieds la constitution, sont nos ennemis. Ce n'est pas à eux de nous parler d'union, car l'union avec eux, ce serait l'union contre nous, contre nos droits, contre le règne de la justice ; cette union serait une conspiration contre le relèvement de la minorité de l'état lamentable où l'ont réduite les procédés vexatoires de l'ancien gouvernement Greenway ; ce serait l'organisation des forces de la nation contre elle-même.

Quoi ! Il y a toute une bande organisée pour nous frustrer de nos plus chers privilèges. Les uns ont commencé par nous en dépouiller ; ce sont MM. Greenway et Cie. Les autres se sont faits leurs complices et les continuateurs de leur politique ; ce sont MM. Laurier, Tarte, Sifton et Cie. Et l'on voudrait que nous passerions dans ce camp ! C'est le renversement de tout sentiment d'honneur et de dignité !

On se ligue pour marcher au succès d'une cause, à la conquête d'un drapeau représentant une une idée quelconque de justice ; on ne se ligue pas pour fuir.

On ne doit pas se liguer pour commettre le crime, ni simplement pour le laisser commettre.

Ce serait une lâcheté que de s'unir à des gens dont les entreprises nous conduisent à la déchéance.

Ce sont ces gens-là qui ont semé la discorde parmi nous.

De quel droit peuvent-ils nous prêcher l'union ?

Les remords devraient leur dire qu'ils ont autre chose à faire.

L'union est nécessaire. Elle devrait se refaire. Mais ce vœu n'est réalisable que sur le terrain des principes. Ailleurs, il n'y a plus rien pour nous obliger.

DES DECLARATIONS

En voulez-vous des déclarations ?

Parlant à Glengarry, M. Hugh John Macdonald a dit :

"Dans Québec, les libéraux me représentent comme un orangiste et au Manitoba, ils disent que je suis trop français. Cependant, je ne céderai jamais à la bigoterie et je n'abandonnerai jamais une minorité quand je croirai qu'elle est dans son droit."

Ces nobles paroles, disent les dépêches, ont été couvertes d'applaudissements.

A côté de cela, mettons les déclarations des chefs libéraux

M. Cameron, l'ancien procureur-général dans le gouvernement Greenway, disait en 1897 : "Le règlement est d'accord avec ce qui a toujours été la politique du gouvernement : c'est le triomphe de cette politique."

M. Greenway, dans son adresse aux électeurs à la veille de nos élections provinciales, disait : "Je maintiendrai ma politique scolaire aussi longtemps que les électeurs me donneront leur confiance."

M. Laurier nous répète, et ses organes nous chantent après lui : "La question scolaire est réglée."

Si la question, dans la pensée des chefs libéraux, est morte, elle n'est donc plus dans leur programme, elle est enterrée.

Il nous faut donc regarder ailleurs pour atteindre la justice que nous appelons encore.

LE GOUVERNEMENT FEDERAL ET LES LISTES ELECTORALES

Soit incurie, soit intention de sa part, le gouvernement fédéral vient de commettre un acte qui bouleverse les divisions électorales. Il a fait imprimer des listes qu'il intitule "Liste des Electeurs pour Provencher," "Liste des Electeurs pour Lisgar," etc., etc., qui ne sont pas du tout les vraies listes électorales. Ainsi, dans la liste pour Provencher, il y a au-delà de cinquante townships qui sont omis, et qui, cependant, lui appartiennent. Qu'en a-t-on fait ? On les a rejetés dans Lisgar. Par contre, on a pris de Lisgar à peu près autant de townships qu'on a mis dans dans Provencher, auquel ils n'appartiennent pas.

Cette opération constitue pratiquement une rédistribution des divisions électorales de notre province par la seule autorité du gouvernement et contrairement à la loi.

C'est de deux choses, l'une : ou une audacieuse tentative d'intervenir dans les droits de l'électorat, ou la plus inexcusable des négligences.

Pour s'excuser, le gouvernement fait dire par le secrétaire d'Etat et par ses organes, que les officiers - rapporteurs pourront corriger les erreurs.

Les officiers-rapporteurs ! Seront-ils tous assez honnêtes pour tenir à l'exécution de la loi ? N'y en aura-t-il pas qui profiteront des ambiguités surgissant de la conduite du gouvernement et de ses actes, pour servir induement la cause de leur parti ?

Et s'ils sont assez honnêtes pour accomplir leur devoir, seront-ils assez capables pour distinguer entre ce qui est leur devoir et ce qui ne l'est pas ?

Auront-ils même l'autorité suffisante pour opérer le triage des électeurs, accepter les uns, rejeter les autres ?

On leur met entre les mains une liste qui est, à sa face, la vraie liste de telle ou telle division électorale ?

Pourront-ils prendre sur eux de la changer, d'en faire pratiquement une autre, et de se servir de cette dernière ?

Manifestement, l'action du gouvernement est indéfendable. La certitude où il est d'être battu le met hors de ses gonds.

Sans doute que les candidats intéressés vont prendre des mesures pour faire rectifier ces ineptes combinaisons et rendre justice aux électeurs.

Mais le gouvernement actuel aura montré une fois de plus combien il est peu capable d'administrer les affaires publiques.

VICTOIRE! VICTOIRE!

M. Tarte crie déjà victoire pour son gouvernement. Or, voici une petite histoire que raconte le *Courrier du Canada*, et qui pourrait bien indiquer que s'il chante aujourd'hui, c'est uniquement pour encourager ses partisans.

"Même dans les moments où notre cause était le plus désespérée, dit le *Courrier*, Tarte chantait toujours victoire.—C'est pour donner confiance aux troupes, disait-il.—Durant l'élection partielle de Lotbinière, qui eut lieu en 1886, lors de la retraite de M. Joly, Tarte était le directeur de la campagne pour les conservateurs. Il arrive un jour comme une tempête, dans une paroisse, que deux de nos amis étaient chargés de surveiller. Il saute de voiture à la porte du comité conservateur où se trouvaient ceux-ci, avec une trentaine de partisans, et jette à ces derniers cette phrase d'une voix retentissante : "Nous ga... ga... gagnons par cinq cents voix !" Puis, du même souffle, se penchant vers nos deux amis stupéfaits, il leur glisse ces mots dans l'oreille : "Entre nous, je... je crois que l'élection est perdue." Et elle fut, en effet."

LE LANGAGE D'UN AMI

Les journaux libéraux ont souvent accusé l'hon. G. E. Foster d'être animé de mauvais sentiments à l'égard des Canadiens-français. Or, nous donnons ici un extrait du discours qu'il a prononcé mardi dernier à Montréal, devant plusieurs milliers de personnes. On verra combien sont injustes les feuilles libérales à l'égard de M. Foster :

Je ne puis dire le plaisir que j'éprouve en adressant la parole à cet immense auditoire français. J'en suis plus heureux encore que je ne l'étais hier soir, en parlant dans la grande salle Windsor, devant un auditoire considérable, composé d'électeurs d'origine anglaise. Je suis un liseur d'histoire. Avant d'entrer dans la journalisme politique, j'ai beaucoup étudié l'histoire, et en particulier l'histoire du Canada. J'ai appris de bonne heure que ce pays qui est le nôtre, a été fondé sur l'union des races, sur l'accord entre deux des plus grands peuples du vieux monde et du nouveau. Certes, j'ai appris à admirer la bravoure, l'intrépidité, l'indomptable énergie et l'esprit d'entreprise des colons et des voyageurs français qui ont ouvert ces contrées à la civilisation et laissé l'empreinte de leur caractère dans l'histoire de notre pays.

"La Patrie" s'est plu à me représenter comme un homme terrible, comme un ennemi des Canadiens-français et de leur religion Eh bien, voici mon défi : "La Patrie" et M. Tarte ont devant eux les annales politiques du Canada. Or, je suis dans la politique depuis 1882. "La Patrie" sait que j'ai parlé beaucoup; je crois même qu'elle s'en plaint et qu'elle a raison. Tout ce que j'ai dit dans la Chambre des Communes est consigné dans le "Hansard." Or, je mets qui que ce soit au défi de me montrer dans les nombreux volumes qui contiennent les débats de la Chambre, une seule parole que j'aie prononcée contre les Canadiens-français, contre votre race ou votre religion.

Bien plus, M. Tarte est journaliste. Il a lu les journaux publiés par tout le pays depuis 1882 : il a même pu les conserver tous. Au cours de ma carrière, j'ai eu occasion de parcourir le Dominion d'un océan à l'autre et de parler dans toutes les villes importantes. M. Tarte peut feuilleter une à une les files des journaux publiés dans les différentes parties du pays, et s'il trouve quelque part une seule ligne de mes écrits, ou une seule parole qui soit une parole de haine, prononcée par moi à l'adresse des Canadiens-français, je prends ici, ce soir, devant vous, Canadiens-français qui m'écoutez, l'engagement solennel de me retirer de la vie publique immédiatement.

L'orateur rappelle en quelques mots la récente visite de MM. Bergeron et Casgrain dans les provinces maritimes où ils ont été reçus à bras ouverts. Il ne peut oublier qu'il vient d'une province où toute une population d'origine française, soumise à Dieu et à la loi du pays, laborieuse et pleine de vertus, vit dans la paix et l'harmonie à côté de populations d'origine et de croyances différentes. Pourquoi cela ? Les difficultés qui surgissent entre les hommes des différentes races proviennent de ce qu'on ne se connait pas. C'est en se connaissant mieux ; c'est en nouant des relations plus étroites qui fournissent l'occasion de s'apprécier mutuellement, qu'on fera disparaitre ces préjugés.

Les populations de ce pays sont issues de races différentes, c'est vrai ; mais plus d'une chose les unit et les attache l'une à l'autre. Est-ce qu'elles n'habitent pas le même pays ? Est-ce que ce pays que nous habitons en commun n'appartient pas également aux Anglais et aux Français. Est-ce que nous ne sommes pas tous Canadiens ? Et les Acadiens-français qui habitent les provinces maritimes aiment-ils la terre qu'ils habitent, la maison où ils sont nés d'un amour plus tendre que les Anglais, les Irlandais et les Ecossais qui peuplent les mêmes provinces ?

Nous avons autre chose encore qui nous est commun et que nous chérissons également, sans distinction de race ou de croyance : ce sont les droits et les libertés dont nous jouissons sous notre gouvernement responsable.

Nous avons tous le même devoir, c'est d'assurer l'avenir et la prospérité de notre commune patrie, en unissant les aptitudes diverses que nous tenons de nos origines pour former le meilleur peuple qui se puisse voir.

Sachons respecter les droits d'un chacun et reconnaître à toutes les races et à toutes les croyances des droits égaux.

"La Patrie" cherche en ce moment à soulever des animosités de races. C'est un mauvais exemple qu'elle donne là. Heureusement que ses écrits produisent peu d'effet On lit et on rit. Nous nous connaissons tous trop bien pour prendre au sérieux ces attaques qui ne sont que des manœuvres politiques de la dernière bassesse.

Je n'ai pas beaucoup parlé politique, continue M. Foster, si ce n'est pas faire de la politique, de la bonne et haute politique, que d'essayer d'assurer l'union des peuples. Il me faudrait parler plusieurs heures, pour vous dire tout ce que je voudrais, mais je n'ai pas le temps. Je vous laisse sur ce seul mot : Dans ce beau pays que nous habitons et que nous regardons tous les jours avec plus d'orgueil, il y a des sentiments et des droits sacrés que tous doivent se faire un devoir de respecter. Sous ce rapport, il n'y a pas un parti qui ait un passé plus beau que celui du parti conservateur.

FANATISME

La *Northwest Review* rapporte qu'un dentiste de Winnipeg aurait réussi à faire refuser par l'Association des Dentistes de la Province, un certificat de compétence en latin donné par le Collège de Saint-Boniface à un jeune homme arrivé récemment de France. Le praticien aurait combattu ce certificat en donnant pour raison qu'il venait d'une institution catholique. Nous nous unissons à la *Northwest Review* pour protester contre ce fanatisme vilain et révoltant ; et aussi très intempestif puisque le Collège de Saint-Boniface se place toujours en très belle position dans le latin aux concours universitaires, et que, par conséquent, il est excellent juge en la matière. On nous informe que ce dentiste farouche possède une large clientèle catholique. N'est-ce pas que son acte dénote de la générosité ?

Notes Politiques

Parlant de la question scolaire, c'est, d'après *L'Echo*, faire du "rabachage."

C'est une manière comme une autre, pour l'organe libéral, de nous dire qu'il se met cette question dans le dos et, avec elle, nos droits et notre avenir.

Combien ridicules et fausses apparaissent après cela ses attitudes de "champignon" de la cause canadienne-française dans l'Ouest.

***

Plusieurs collègues de M. Tarte et d'autres libéraux se sont fort employés, dans les derniers temps surtout, à lui faire lâcher son portefeuille.

M. Tarte vient de leur répondre ; il leur a dit carrément qu'il ne sortira pas du cabinet.

Il paraît cependant que le peuple se prépare à lui donner une réplique qui plaira à ses ennemis.

***

Ça se décolle ! Le peuple se tourne contre le gouvernement d'Ottawa. Chaque jour en apporte sa démonstration. C'est comme une vague qui déferle sur le rivage. Ainsi, M. Humphrey, qui représente Westmoreland dans la législature du Nouveau-Brunswick, disait en substance, la semaine dernière, à Montréal :

"Le Nouveau-Brunswick est prêt pour la bataille... Il n'y a pas un seul comté dans cette province sur lequel le gouvernement puisse dire : "Je suis sûr de celui-ci."

***

Tout nous porte à croire que les élections générales auront lieu bientôt. C'est ce que vient de dire M. Tarte dans une assemblée. Mais... bien fou qui se fierait toujours à M. Tarte.

Une dépêche disait cependant la semaine dernière, que la nomination se ferait le 16 octobre et, huit jours après, la votation.

***

La *Patrie* a publié de M. Hugh John Macdonald, une caricature qui n'est pas seulement grotesque, mais qui restera comme une tache sur l'honneur du journalisme. Que l'on s'amuse quelquefois à dérider les lecteurs par des caricatures éclairées au moins de quelques lueurs d'esprit, soit. Mais imprimer des monstruosités comme la *Patrie* l'a fait en cette occasion c'est montrer que l'on n'a de respect ni pour soi-même, ni pour les autres, ni pour son état C'est surtout pour ce dernier motif que nous nous en plaignons. Car, pour M. Macdonald lui-même, et pour la cause qu'il représente, ils y gagneront tout ce que la *Patrie* y perdra.

***

Voici comment notre sympathique confrère du *Trifluvien* apprécie M. Hugh John Macdonald :

"Hugh John est un esprit modéré, un homme qui sait s'élever au-dessus des préjugés pour reconnaître le droit des autres et le faire respecter, dans la mesure où il peut le faire. Il est très sympathique aux Canadiens-français et c'est une pure manœuvre de parti qui n'en est pour cela ni moins injuste, ni moins odieuse que celle qui a poussé les meneurs libéraux pour diminuer l'effet de sa présence à Montréal, à répandre contre lui une sale littérature suintant la calomnie. Un mot de sa part a suffi pour rendre inoffensif le contact avec cette écume.

"Hugh John est un victorieux. La part active qu'il va maintenant prendre à la campagne électorale scelle le sort des sinistres gouvernants que le peuple s'est donné, dans une heure de démence, en 1896."

***

M. Ethier, le député des Deux-Montagnes, dans la province de Québec, est au milieu de nous. On lui prête diverses intentions, entr'autres celle de faire campagne en faveur de M. Laurier. Nous ne savons pas ce qu'il en est. Mais il pourrait bien se faire qu'après s'être renseigné sincèrement, M. Ethier en arriverait à une conclusion identique à celle que formulait un autre député libéral qui n'est pas le premier venu, en visite ici l'an dernier, à la même saison. "Je suis libéral, disait-il, mais si j'étais ici, je voterais contre Greenway, à cause de la question des écoles."

Si M. Ethier veut y songer, il sera d'avis que le rôle d'un patriote n'est pas de travailler à mettre les menottes aux poignets d'une minorité victime incontestable de l'injustice.

Mgr Falconio

M. le grand vicaire Dugas a annoncé, dimanche au prône, la visite prochaine à St-Boniface de Son Excellence Mgr Falconio, délégué apostolique au Canada. Il y aura à cette occasion de grandes et belles démonstrations. Voici le programme qui sera suivi, sauf peut-être quelques légères modifications :

Septembre, 26—Arrivée de Son Excellence ; messe à la cathédrale.

27—A 10 h. a. m., réunion des enfants à la cathédrale. A 12 h., dîner à l'archevêché. A 4 h., réunion des enfants à Ste-Marie de Winnipeg. A 6 h., souper chez les RR. PP. Oblats.

30—A 10 h., messe pontificale à la cathédrale par Son Excellence ; présentation d'une adresse par M. le maire de St-Boniface. A 4 h., Mgr le Délégué, escorté des sociétés, se rendra à l'église de Ste-Marie, où il y aura présentation d'adresse et bénédiction du T. S. Sacrement. A 6 h., souper à l'Immaculée Conception.

Octobre 1—Visite au collège de St-Boniface.

L'Ecole Industrielle offrira une séance à un jour déterminé plus tard.

Son Excellence dira sa basse messe : 26, à la cathédrale ; 27, à la Maison Vicariale ; 28, à la Miséricorde ; 29, à l'Académie Ste-Marie

Les Jeux dans l'Education

Le développement physique est une partie nécessaire de l'éducation : il doit marcher de pair avec la formation intellectuelle et morale. L'hygiène, aujourd'hui mieux connue, a proclamé ce principe et tout le monde admet qu'à cause des exigences de la vie actuelle, l'homme moderne a plus besoin de résistance à l'épreuve que le paisible citoyen d'autrefois.

Mais il était facile d'exagérer dans le sens nouveau ! Certains collèges n'y ont pas manqué et sont plutôt des écoles de gymnastique et de sport où se fabriquent des athlètes que des institutions sérieuses où l'on trempe et forme des hommes.

Bien étudier et bien jouer, ne pas développer *l'animal seulement* mais *tout l'homme* ; incarner *anima sana in corpore sano*, c'est l'idéal des collèges catholiques.

D'ailleurs au seul point de vue de la discipline, il faut pour les élèves, à l'époque de leur croissance, des jeux, de l'exercice ; une division où tout le monde joue et s'amuse est une division qui va bien.

Au collège de St-Boniface les amusements sont fort bien organisés et distribués. Tout jeu principal a ses officiers spéciaux et un Conseil Général gouverne ces divers départements.

Le nouveau Conseil récemment installé, et dont LE MANITOBA donnait naguère la composition, projette de grandes entreprises : compléter la spacieuse avenue pour bicyclettes qui remplacera l'ancien sentier, améliorer la distribution de l'eau pour le patinoir, procurer un nouveau billard, etc., etc.

Par malheur, c'est une administration sans revenus ni finances et qui, par conséquent, n'a pas même le chétif plaisir de contracter des dettes et s'empêtrer financièrement. Heureux gouvernements qui meurent pour la plupart avec la robe blanche de leurs bonnes intentions ! Mais celui-ci ne veut pas mourir ; bien au contraire : il prétend travailler et vivre. Il lui faut donc user d'industries.

Voici pourquoi il propose au public qui s'intéresse aux jeunes gens une combinaison mariant—union assortie vantée par Horace—l'utile à l'agréable, *utile dulci*, et qui huilerait, paraît-il,—du moins la théorie l'assure—pour plusieurs mois les rouages de la machine administrative.

La fameuse combinaison serait une séance dramatique et musicale doublée d'une loterie comme pièce de résistance.

Tout billet de loterie admettrait à la séance (pendant laquelle le tirage aura lieu) et tout numéro deviendrait par là un *numéro gagnant* : on y *gagnerait* toujours d'assister à une comédie d'un goût distingué et d'entendre de la bonne musique.

Naturellement toutes les âmes sympathiques et charitables qui auraient l'obligeance d'offrir des objets à mettre en loterie s'acquerront un droit spécial à la reconnaissance du Conseil des Jeux et de toute la gente écolière ; et ceux qui voudraient bien s'employer à placer et faire vendre des billets ne seront pas moins bienvenus et leur œuvre pas moins appréciée.

Escomptant l'avenir avec l'ardeur confiante de la jeunesse, les élèves se souhaitent un plein succès. Puisse la loterie de ce vœu se réaliser...séance tenante.

NOCES D'OR

A Saint-Jean-Baptiste, Manitoba

Lundi dernier, la paroisse de Saint-Jean-Baptiste était en liesse à l'occasion de la célébration des noces d'or de M. Liboire Baril et Dame Geneviève Savoie, son épouse. C'est M. l'abbé Anselme J. B. Baril, curé de la paroisse de Saint-Rémi, diocèse de Montréal, et neveu du vénérable vieillard, qui a reçu le renouvellement des promesses faites par les époux il y a cinquante ans, en la paroisse de Saint-Cuthbert, province de Québec ; mais avant cette cérémonie, M. le curé de Saint-Rémi fit une allocution des plus touchantes à l'adresse de ses vieux parents, et de toute la famille réunie au pied des autels.

La messe a été chantée par M. le curé Baril, assisté de M. l'abbé T. Campeau, curé de Saint-Joseph, et du R. P. Blais, O. M. I., faisant respectivement les fonctions de diacre et sous-diacre. Au chœur étaient présents, le T. R. M. Azarie Dugas, V. G. ; le R. M. Edmond Dupras, curé de Sainte-Philomène, P. Q. ; le R. M. Camille Daigneault, curé de Sainte-Julie de Verchères, P. Q. ; le R. M. J. David Fillion, curé de Saint-Jean-Baptiste ; le R. M. N. Jutras, curé de Letellier, en outre des officiants.

La nef de l'église était remplie comme aux jours de dimanche. Au pied de la balustre M. et Mde Baril avaient à leurs côtés M. Joseph Baril, notaire, et Mde François Dumont, les aînés de la famille ; puis en arrière d'eux étaient présents, avec leurs familles : MM. Flavien, Octave et Hormisdas Baril, leurs autres fils, et Mdes Dumont, Godard et Déry, leurs filles, en outre de plusieurs autres parents et d'une foule d'amis de la famille au nombre desquels on remarquait M. LaRivière, député de Provencher, spécialement invité pour la circonstance.

Dans l'après-midi les invités furent reçus avec toute l'hospitalité proverbiale de nos Canadiens-français, à la résidence paternelle de la famille, où un splendide dîner fut servi aux nombreux convives. On but à la santé de M. et de Mde Baril et plusieurs superbes cadeaux leur furent présentés par leurs enfants et quelques-uns de leurs amis

M. Joseph Baril, au nom de ses frères et sœurs et au nom des quarante-deux petits-enfants, présenta une bien touchante adresse aux jubilaires, puis Mlle Baril déclama, avec la plus grande pureté de diction, un fort joli compliment à ses grands parents. M. le curé Fillion fut chargé de répondre. Sa parole chaude et sympathique alla au cœur de toutes les personnes présentes et l'émotion fut générale. MM. les abbés Baril, Dupras, Daigneault, Jutras et Campeau, le R. P. Blais et M. le député de Provencher furent successivement invités à porter la parole, et tous rendirent hommage aux deux héros de la fête et à leur brave famille.

Dans le cours de l'après-midi, les RR. MM. F. X. Kavanagh, curé de Saint-François-Xavier, et Timothée Kavanagh, curé de Saint-Vincent de Paul, de Montréal, arrivèrent à la résidence de M. Baril pour se joindre aux autres membres du clergé dans ce concert de félicitations.

Au goûter, M. Joseph Baril, aîné de la famille, remercia toutes les personnes, particulièrement les messieurs du clergé qui ont pris part à la fête et dans un touchant entretien fit l'historique de ses vieux parents depuis leur départ de la paroisse de Saint-Curhbert pour les cantons du nord de la province de Québec, puis leur séjour de quelques années aux Etats-Unis et leur immigration subséquente à Manitoba en 1880, où ils eurent enfin le bonheur d'établir leur nombreuse famille autour d'eux. M. le curé Kavanagh, de Montréal, voulut aussi souhaiter de nouveaux jours de bonheur aux jubilaires. Puis M. le curé Baril se déclara heureux d'appartenir à une aussi noble famille et remercia ses bons parents de l'avoir convié à cette belle fête dont il conservera le souvenir.

La journée se termina par des chants patriotiques et nationaux, et chacun se retira content d'avoir été témoin d'une si belle cérémonie.—(Communiqué).

AVIS

Nos lecteurs et notre clientèle sont priés de remarquer que M. A. Bérubé n'étant plus attaché à notre établissement, toutes communications doivent être adressées dorénavant à : " LE MANITOBA, Saint-Boniface, Man."

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Le gouverneur-général et lady Minto n'arrêteront pas à Winnipeg à leur retour du Yukon.

—Les grands ranches de l'Ouest canadien ont envoyé moins d'animaux que de coutume dans l'Est, cet été.

—Les tramways ont cessé samedi de se rendre à River et Elm Park. Finie la saison des piqueniques à ces endroits.

—M. et Mme Bourgouin, de Montréal, sont en ce moment à Winnipeg, en promenade chez leur fils, M. J. H. Bourgouin.

—M. et Mme O. Monchamp, de Winnipeg, et Mademoiselle Monchamp, leur fille, sont revenus jeudi d'une promenade de quelques mois aux Etats-Unis et dans la province de Québec.

—Malgré la récolte relativement faible de cet automne, nos cultivateurs ont cependant besoin de bras d'étrangers. Des travailleurs sont arrivés et arrivent tous les jours d'Ontario et de Québec.

—M. le Dr Rocan, de Somerset, vient de faire une courte promenade chez son père, M. Maxi-Rocan, de cette ville. Bien que résidant à Somerset depuis quelques mois seulement, M. Rocan a une très large clientèle.

—Madame Maxime Rocan et sa fille, Melle Yvonne Rocan, ainsi que Mme Lafrance, de Winnipeg, sont parties dimanche pour une promenade à Montréal. M. Charles-Auguste Lambert, fils aîné de M. le Dr Lambert, prenait le même train, pour le séminaire de Montréal, où il va étudier la philosophie. Son frère, M. Raoul Lambert avait déjà laissé St-Boniface quelques jours auparavant.

—M. Théophane Bertrand, fils de M. T. Bertrand, de cette ville, employé de la Banque d'Hochelaga, à Montréal, vient d'être transféré à la succursale de Winnipeg, pour une période de quelques mois. M. Bertrand est arrivé ici jeudi.

—Mlles Marie-Louise et Marie-Anne Caron, enfants de M. C. Georges Caron, de St-Charles, Man., sont entrées au Couvent des Ursulines des Trois-Rivières. Elles portent les noms de Sœur Caron et Sœur Cloutier, respectivement.

—Nous apprenons avec beaucoup de plaisir que Melle Mollot, malade de la fièvre typhoïde à l'Hôpital de Saint-Boniface, prend du mieux. M. et Mme Mollot sont venus samedi de Fannystelle, ainsi que M. le curé Lebrault, afin de visiter la malade.

—M. A. J. H. Dubuc, avocat, est de retour depuis hier matin d'une promenade de plusieurs mois en Europe. M. Dubuc a visité l'Angleterre, la France, l'Italie, l'Allemagne et la Suisse. M. Dubuc est enchanté de son voyage et revient en excellente santé.

—M. Rodolphe Côté, de La-Rochelle, s'est fait blesser assez sérieusement une jambe samedi dernier, par un cheval qu'il menait à la corde. M. J. B. Côté, son frère, de St-Boniface, est parti ce matin pour LaRochelle et ramènera probablement le blessé à l'Hôpital.

—Le Dr England, de Winnipeg, qui vient de visiter les Etats-Unis, est revenu avec l'idée de faire adopter par la ville de Winnipeg un four pour la crémation des morts. Cette manière de disposer des morts, très en vogue dans la république voisine, l'a fort émerveillé. N'empêche que ce serait une bien triste et bien vilaine amélioration.

—M. Laberge, facteur d'orgue de Montreal, est arrivé ici dernièrement avec l'intention de se fixer dans la province. M. Laberge a longtemps travaillé à la célèbre maison Mitchell, de Montréal, qui a fourni des orgues à plusieurs églises catholiques au Manitoba. Le nouvel arrivant pourra certainement s'employer s'il a l'encouragement qu'il mérite.

—M. Joseph Prud'homme, fils de Son Honneur le juge Prud'homme, est retourné jeudi dernier à Montréal, après avoir passé une vacance de trois mois dans sa famille. En même temps que lui, M. Hormisdas Hogue, fils de M. A. Hogue, de cette ville, et M. G. Bélanger, de Sainte-Anne, partaient pour le Séminaire de Montréal où ils prendront la soutane.

Nouvelle Agence

MM. Jean & Frères, marchands de St-Boniface, Man., viennent d'obtenir l'agence pour le Manitoba, des Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard, et sont actuellement en état de fournir à toutes demandes de gros et de détail au même prix qu'à Montréal.

L'Industrie Laitiere

La Situation Actuelle—L'Organisation d'une Société de Fabricants de Beurre et de Fromage

La saison 1900 nous apporte de nombreuses récriminations relativement à la qualité du beurre et du fromage, principalement à la qualité du fromage. Comme presque tout le fromage au Manitoba provient des centres canadiens-français, il importe de mettre nos compatriotes au courant de la situation.

Un négociant en beurre et fromage de la ville de Winnipeg faisait à ce sujet les réflexions suivantes :

" Il est regrettable de constater que des quantités considérables de beurre et de fromage, provenant de la province d'Ontario, passent à nos portes en route pour la Colombie Anglaise où ces produits rapportent les plus hauts prix du marché, tandis que nos beurres et nos fromages restent en arrière à cause de leur défectueuse qualité. Nous sommes menacés de perdre le marché de la Colombie Anglaise si nous ne prenons pas de moyens prompts et efficaces pour améliorer la qualité de nos produits de laiterie."

Nous reproduisons ici ce qu'un marchand à commission de Vancouver, C. A., nous écrivait dernièrement à ce sujet :

" Nous avons éprouvé de grandes difficultés dans la vente de votre fromage à cause de la mauvaise qualité du dernier char que vous nous avez expédié; il n'y a pas de doute que ce fromage ne valait guère mieux que du fromage de lait écrémé ; nous avons à notre bureau un morceau de fromage du Manitoba qui est sec, sans saveur, et de tels produits n'auraient jamais dû être expédiés sur nos marchés. Nos marchands de provisions préfèrent payer 2 centins par livre plus cher et avoir le fromage d'Ontario."

Les commentaires sont inutiles. La Colombie consomme environ 500,000 lbs. de fromage, c'est notre débouché le plus profitable ; si nous le perdons par notre insouciance, nous serons alors obligés, comme par le passé, d'expédier nos fromages en Angleterre et d'accepter les prix de Montréal, moins (dans bien des cas) 2 ou 3 centins par lb. pour cause de qualité, frais de transport, commission, etc., etc.

Comme la production du fromage augmente rapidement en cette province, dans un avenir prochain il faudra nous attendre à une baisse considérable dans les prix, comme celle qui a eu lieu il y a quelques années, quand le fromage s'est vendu 5 ou 6 centins par lb.

Dans tous les cas, si les marchands de la Colombie préfèrent le fromage d'Ontario avec une avance de 2 centins par lb., nos cultivateurs perdent du coup une somme d'environ $10,000 par an ; il vaut bien la peine de s'en occuper.

Dans le but de prévenir une perte si considérable, de se prémunir contre de si grands contretemps que ceux mentionnés plus haut, les fabricants de beurre et de fromage ont décidé de former une association provinciale.

Cette association a pour but d'inspecter des produits de la laiterie sur toutes les formes et par tous les moyens possibles, et surtout de pourvoir à l'instruction pratique des fabricants et des producteurs de lait, au moyen de syndicats et d'inspecteurs de fromagerie comme la chose se fait d'une manière si efficace dans les provinces de Québec et d'Ontario. A ce propos, le premier du mois courant, une assemblée de fabricants de beurre et de fromage, et des propriétaires de fromageries fut convoquée à l'hôtel Seymour et un bureau provisoire d'officiers et de directeurs fut organisé de la manière suivante :

Président, S. M. Barré, Winnipeg.

Vice-président, D. W. Shunk, Ste-Anne.

Secrétaire-trésorier, A. E. Hunter, Teulon.

Directeurs, C. C. MacDonald. J. P. O. Allaire, J. T. Regher, C. Mignault, Robert Scott, J. H Ross, T. C. Gerrard, A. A. Jorry, L. L. A. Race, T. L. Morton, Wm. Grassick.

Une assemblée générale aura lieu le 8 novembre ; tous les fabricants et les propriétaires de fromageries sont invités ; il y aura organisation définitive de l'association et des travaux que l'on se propose de faire durant le cours de l'hiver et des saisons prochaines.

Comme M. Barré est le président de l'association, on y parlera le français comme l'anglais et on y donnera même une séance spéciale en français pour l'avantage de nos compatriotes.

Nous espérons que non seulement les fabricants de beurre et de fromage et les propriétaires de fromageries, mais que tous les hommes de bonne volonté s'allieront à cette nouvelle association qui représente des intérêts très considérables, et dont les efforts pourront avoir des conséquences incalculables pour le progrès de l'agriculture en cette province.

LE VISAGE D'UNE FEMME

Indique Clairement l'Etat de sa Santé

LA BEAUTÉ DISPARAIT QUAND LES YEUX SONT TERNES, LA PEAU JAUNATRE, ET LES RIDES COMMENCENT A SE MONTRER—COMMENT UNE FEMME A RECOUVRÉ LA SANTÉ ET LA BEAUTÉ

Presque chaque femme à la tête d'une maison rencontre chaque jour d'innombrables petites tracasseries au cours de ses travaux de ménage. Elles sont peut-être trop insignifiantes pour qu'on se les rappelle une heure après, mais ce sont néanmoins ces petits ennuis constants qui font paraître nombre de femmes prématurément vieilles. Leurs effets peuvent se constater par les maux de tête, ou maux de tête nerveux, appétit capricieux, une sensation continuelle de fatigue, douleur au dos et aux reins, ou dans la couleur jaunâtre de la peau, et l'apparition des rides que craint par-dessus tout toute femme qui désire être belle. A celles qui sont ainsi affligées, les Pilules Roses du Dr Williams offrent un remède prompt et certain ; une restauration de la couleur des joues, de l'éclat des yeux, d'un bon appétit et une délivrance de tout abattement.

Parmi les milliers de femmes canadiennes qui ont trouvé une santé et une force nouvelles par l'entremise des Pilules Roses du Dr Williams, se trouve Mme Francis Poirier, de Valleyfield, Qué. Mme Poirier était malade depuis plus de sept ans ; elle reçut les soins de plusieurs médecins, et prit nombre de remèdes annoncés, mais sans bon résultat. Mme Poirier dit : " Il n'y a que les femmes qui ont été affligées comme je l'ai été qui peuvent comprendre tout ce que j'ai souffert pendant des années. Comme le temps marchait et que les consultations des médecins et les remèdes que j'avais pris ne me soulageaient pas, je désespérais de ne pouvoir jamais recouvrer la santé. Il ne se passait presque pas de jours sans que je souffrisse de violents maux de tête, et à la moindre surexcitation, mon cœur battait avec violence. Mon estomac semblait être en désordre, et je détestais presque la nourriture que je m'efforçais de prendre. J'étais très pâle, et, fréquemment, mes membres enflaient tellement que je craignais de voir ma maladie se transformer en hydropisie. J'avais presque constamment des douleurs au dos et aux reins. J'en étais là, dans ce misérable état, quand je lus dans *La Presse*, la guérison d'une femme dont la maladie était semblable à la mienne, par l'usage des Pilules Roses du Dr Williams. Je parlai de la chose à mon mari, et il me conseilla de les essayer, et, aussitôt, il m'en procura trois boites. Avant que je les eusse prises complètement, je ressentis du mieux, et j'eus un autre approvisionnement de pilules A la fin du mois, j'étais assez forte pour faire mon ménage, et il ne s'était pas écoulé un autre mois que j'avais entièrement recouvré la santé. Je suis peinée de n'avoir pas connu plus tôt les Pilules Roses du Dr Williams, car je constate qu'elles m'auraient épargné plusieurs années de maladies et de misères, et je sens que je ne saurais trop fortement engager les autres femmes malades à les employer."

L'état constaté chez Mme Poirier montre que le sang et les nerfs demandent de l'attention et à cette fin, les Pilules Roses du Dr Williams sont les meilleures amies de la femme. Elles sont particulièrement adaptées pour guérir les maux dont tant de femmes souffrent en silence. Par l'usage de ces pilules, le sang est enrichi, les nerf sont renforcés et le riche éclat de la santé apparaît sur les joues pâles et jaunâtres. Il y aurait bien moins de souffrances si les femmes faisaient un essai loyal de ces pilules.

En vente chez tous les marchands ou expédiées franco par la poste, à 50 cents la boite, ou six boites pour $2.50, en s'adressant à la Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

AUX ETATS-UNIS

FITCHBURG

M. Jos. Mathieu, âgé de 68 ans, domicilié au No. 361 rue Pratt, est mort, après une maladie de quatre heures seulement. M. Mathieu avait passé le dimanche avec des amis et soupé copieusement. Dans la nuit, il fut réveillé par un malaise subit, mais ne voulut pas faire venir de médecin. Sur les quatre heures, son état empirant, Mme Mathieu fit venir un médecin qui constata la mort. Le défunt a succombé à une maladie de cœur.

M. Mathieu est natif de Ste-Claire, P. Q. Il laisse une épouse et dix enfants : cinq filles et cinq garçons.

HOLYOKE

Le Rév. Chs Crevier, curé au Précieux-Sang, vient de faire une magnifique allocution sur la nécessité de nous montrer en tout et partout Canadiens-français, de conserver intacte notre nationalité, et de parler partout, dans la famille, etc., notre belle langue française, dont nous devons inspirer l'amour à nos enfants.

M Omer Desnoyers, employé à la construction de l'écluse, s'est infligé des blessures assez sévères samedi dernier. Il était occupé à décharger un char lorsqu'il tomba et se cassa une jambe, et il se fit une large blessure à la tête. Il fut transporté à la maison de Providence et mis sous les soins des Drs Mahoney et Bliss.

CONSEIL

Avez-vous mauvaise bouche le matin au lever où bien sentez vous des aigreurs d'estomac? Prenez de UNE à DEUX cuillérées à thé de Salina dans un demi verre d'eau et cela disparaitra immédiatement.

COLONISATION

Le R. P. Blais, O. M. I., l'infatigable missionnaire-colonisateur, est arrivé samedi dernier à Winnipeg avec un bon nombre d'immigrants canadiens-français. Ces immigrants visitent actuellement la province et le Nord-Ouest. On nous informe que déjà plusieurs ont fixé le lieu de leur résidence, et iront bientôt chercher leurs familles qu'ils ont laissées dans la province de Québec.

EUILLETON DU *MANITOBA*.

POUR UN HERITAGE

No. 37

DEUXIEME PARTIE

XIX

HENRI DE KERNAC

En Bretagne, où, à cette époque, les sentiments religieux étaient très vifs, cette version sembla toute naturelle.

Du comte je ne savais toujours rien ; cependant, plusieurs fois j'avais revu, derrière les vitres de la chambre de ma mère, cette ombre qui m'avait frappée à ma première visite, et je ressentais chaque fois l'impression d'une personne qui devine un regard fixé sur elle.

J'en parlai à l'abbé.

—C'est peut-être lui, me dit-il, quoique jamais personne ne l'ait vu ; mais il m'est impossible de vous renseigner, mes yeux affaiblis ne peuvent distinguer à cette distance, et questionner serait imprudent.

Un jour qu'en sortant de la chapelle j'avais pris un sentier pour un autre, ce sentier me conduisit, toujours dans la partie basse du parc, directement au-dessous de la tourelle.

Ce chateau, habituellement morne, silencieux, laissait, ce jour-là, sortir un bruit confus.

Malgré moi, je m'arrêtai ; prête à saisir l'occasion aux cheveux, je faisais attention à tout. Le bruit, loin de diminuer, s'accentua, et deux domestiques parurent sur le perron, le vent m'apportait leurs paroles.

—La scène a été terrible, disait l'un, et le silence qui lui a succédé m'effraye.

—Oui ! mais entrer, c'est risquer de se faire tuer; rappelle-toi Blaireau, il y a six mois, que, ayant voulu violer la consigne, j'ai failli être étranglé.

—Je m'en souviens, mais jamais un silence semblable n'a succédé à ses accès de fureur, ce serait à croire qu'il est trépassé

—Que Dieu ait son âme, ce serait un fier malheur pour lui !

Je n'en entendis pas davantage. Depuis deux mois, j'étais hantée de la pensée qu'une seconde pouvait amener cet irréparable malheur.

—Oh ! Dieu ne le voudrait pas, me répétai-je à moi-même, en franchissant presque en courant la pente rapide qui conduisait à la plate-forme.

J'arrivai si inopinément devant les deux serviteurs qu'ils s'arrêtèrent stupéfaits.

—Le vent m'a apporté vos paroles, votre maitre se meurt peut-être; au nom du salut de son âme, que l'un de vous me conduise vers lui, et que l'autre coure chercher le chapelain.

Il parait que l'imminence du danger avait donné à ma voix un ton de commandement qui frappa ces deux hommes, car je n'avais pas fini de parler que l'un d'eux descendait la pente en courant. L'autre parut plus hésitant.

—C'est que, ma sœur, s'il vit, il nous punira d'une telle désobéissance, vous ne le connaissez pas, et . . .

—Si vous avez peur, montrez-moi au moins le chemin, le salut d'une âme vaut bien cela.

Le domestique, sans répondre, marcha devant moi.

Nous traversâmes plusieurs salles que je ne vis même pas, dans l'inquiétude qui me torturait, mais où plusieurs serviteurs à l'air inquiet me virent passer avec un étonnement visible; heureusement, mon costume expliquait ma présence en pareille circonstance.

Après avoir gravi le large escalier de la tourelle, je me trouvai devant une porte épaisse derrière laquelle on n'entendait pas le plus léger bruit.

—C'est là ! me dit à voix basse mon guide, en appuyant son oreille contre le bois. Je n'entends pas même ses soupirs, oh ! il doit être mort ! murmura-t-il en se signant avec effroi.

Le repoussant doucement, je mis la main sur la serrure; quoique violemment émue, j'étais dans une telle crise d'exaltation que je ne tremblais pas.

La porte craqua en rendant un bruit métallique et je me trouvai dans une vaste pièce plongée dans l'obscurité.

Ne sachant où diriger mes pas dans l'espèce d'aveuglement où me plongea le passage du jour à la nuit, je ne me sentis plus la force de ne pas brusquer la situation.

—Monsieur le comte ? prononçai-je à haute voix.

Un silence de mort succéda à mes paroles. Le domestique et deux ou trois autres qui nous avaient suivis étaient derrière moi.

—Où sont les fenêtres ? du jour avant tout !

Une seconde suffit pour débarrasser les vastes croisées des tentures qui les obstruaient.

A mesure que la lumière se répandait dans la grande chambre, mes yeux la parcouraient du regard. Je conservais encore l'espoir que mon oncle n'y était pas.

Mon illusion fut de courte durée. Il me fallut une seconde pour secouer la terreur que je ressentis du spectacle qui s'offrit à mes yeux.

Au pied d'un vaste lit à colonnes, un homme à la chevelure blanche, aux yeux ouverts et affreusement congestionnés, à la face bleuie était à demi tombé sur le lit. Sa main prise dans sa cravate semblait vouloir en resserrer l'étreinte.

A la suite de son dernier accès de désespoir, le malheureux s'était étranglé !

D'un bond, je fus vers lui, arrachant ce lien qui lui serrait la gorge.

—De l'eau ! demandai-je en déchirant les vêtements pour laisser la respiration reprendre son cours, si elle n'était pas éteinte pour toujours.

Malgré moi, je fuyais ces yeux vitreux et sanguinolents qui semblaient s'attacher à moi.

J'inondai d'eau fraiche et de vinaigre le visage et les tempes du malheureux tandis que mes lèvres murmuraient une seule prière.

"Au nom de tout ce qu'ont souffert les miens, mon Dieu, sauvez-le."

Le domestique qui avait couru chercher le chapelain arriva bientôt suivi du prêtre fidèle qui n'avait pas hésité une seconde à affronter peut-être la colère de mon oncle.

Il joignit ses soins aux miens, et pendant une demi-heure nous employâmes tous les révulsifs capables de rendre la vie à ce moribond. Enfin Dieu exauça ma prière : au bout de ce temps, les membres semblèrent reprendre un peu d'élasticité et le cœur permit de distinguer quelques faibles battements.

Un soupir de soulagement sortit de ma poitrine; alors seulement je pus penser à ce qui se passerait lorsque mon oncle reprendrait connaissance ; et bien qu'un grand pas eût été fait, puisque j'étais arrivée à entrer dans la place, je comprenais que le plus difficile restait à faire.

—Dès que le mieux s'accentuera, vous passerez dans une pièce voisine, mon père, dis-je au prêtre, ma présence l'étonnera, la vôtre le rendrait furieux.

Le bon vieillard me fit signe qu'il comprenait et se soumettrait au conseil.

Maintenant que l'effroi de voir leur maitre mort était passé, la frayeur de ce qui allait suivre commençait à s'emparer des domestiques; plusieurs s'éclipsèrent, les autres se dissimulèrent de leur mieux, on sentait la terreur que cet homme inspirait à tous.

Je n'avais pour ma part qu'un espoir : c'est que la large saignée qu'avait dû pratiquer l'abbé en attendant un médecin qu'on avait été chercher, ne l'ait affaibli assez pour lui rendre impossible un de ces accès de colère auxquels il était suj t

L'air rentrait dans les poumons, la circulation du sang se rétablissait quoique très lentement, et la respiration reprenait sa marche ; les yeux seuls conservaient cet aspect effrayant qui m'avait épouvantée, et, quoique ouverts, ils ne distinguaient rien ; par moment un son rauque s'échappait de la poitrine.

Tout en continuant à prodiguer au malade des soins empressés, mes yeux faisaient le tour de la pièce, où se passaient habituellement les accès de fureur de mon oncle.

Il y avait rassemblé tout ce qui pouvait lui rappeler le jeune Louis. Son portrait en pied, recouvert d'un voile de crêpe noir, occupait le fond du lit ; le portrait de la comtesse, également voilé, lui faisait face ; un nécessaire d'argent cicelé était ouvert, il contenait des pièces d'or dont une poignée avait dû être lancee d'une main fiévreuse, car il en avait roulé jusque sous le lit; sur un morceau de vélin suspendu au mur trois dates: la première m'aida à deviner les autres, c'étaient celles de la mort de mon père, de ma tante et de mon cousin ; au dessous ces mots : " Plus rien ! le néant !"

Le médecin arriva, comme je finissais la revue de ces objets qui me dépeignaient à eux seuls les tourments qu'endurait Henri de Kernac.

—Le comte est sauvé quant à présent, nous dit-il; mais il est sous l'influence d'une congestion cérébrale, qui ne peut finir que par une maladie souvent mortelle. Du reste, d'après la vie qu'il avait adoptée depuis la mort de son fils, cette fin était à prévoir.

—Mais n'avez-vous aucun espoir de le sauver ? demanda l'abbé.

—Tant que la vie n'est pas éteinte, nous devons espérer, et agir comme si nous étions certains de réussir. Si la fièvre et le délire ne se mettent pas de la partie, nous aurons une chance pour nous ; dans le cas contraire, nous en aurons deux contre.

Devant ce pronostic peu encourageant, j'eus un terrible serrement de cœur ; quoi ! au moment où je pouvais espérer de sauver à la fois mon oncle et ma mère, tout m'échapperait !

Cette terrible maladie pouvait emporter mon oncle sans qu'il reprit connaissance, et mon sacrifice devenait deux fois inutile.

L'abbé comprit mon découragement.

—De la confiance ! me souffla-t-il, l'œuvre est entre les mains de Dieu, il ne vous abandonnera pas ; votre père veille sur vous !

Ce fut pour moi une terrible nuit que celle qui succéda à mon entrée au château ; la fèvre, prévue et crainte par le docteur, arriva avec tout son cortège de visions effrayantes.

Nous fûmes forcés d'attacher le malade pour éviter qu'il ne fit quelque malheur, et ses cris déchirants se répercutèrent dans tout le château.

Prévoyant ce qui semblait inévitable, je me décidai à faire prier la supérieure de m'envoyer une religieuse pour m'aider si besoin était, et j'éloignai tous les domestiques de la chambre où était le malade. Seule avec le chaplain, je m'installai à son chevet.

Bien m'en prit : dans son délire, le malheureux, appelant à grands cris son fils, adjurait mon père de le lui rendre.

A Suivre.